Document d'informations clés

ODDO BHF Green Bond CN-EUR

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom : ODDO BHF Green Bond CN-EUR

Initiateur : ODDO BHF Asset Management GmbH

ISIN : DE000A141WX8

Site Internet : am.oddo-bhf.com

Appelez le +49 211 23924-01 pour de plus amples informations

Le Fonds est un OPCVM de droit allemand. Il est géré par ODDO BHF Asset Management GmbH (la « Société »). La Société fait partie du Groupe ODDO BHF.

La Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin) est chargée du contrôle de ODDO BHF Asset Management GmbH en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Date de production de ce document d'informations clés : 01/10/2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Le Fonds est un OPCVM de droit allemand.

Les parts ne peuvent être acquises que dans le cadre de mandats de gestion de patrimoine ou de conseil en investissement. Les revenus générés par la catégorie de parts ne sont pas distribués mais réinvestis dans le Fonds.

DURÉE

Le Fonds a été créé pour une durée indéterminée. La Société pourra mettre fin à sa gestion du Fonds au moyen d'une annonce dans le Journal officiel fédéral allemand et dans les rapports annuel et semestriel. Des informations sur les possibilités de rachat, notamment sur leur fréquence, figurent dans la section « Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? ».

OBJECTIFS

Le fonds ODDO BHF Green Bond est un fonds géré activement qui investit au moins 90 % de ses actifs dans des obligations vertes (« Green Bonds ») d'émetteurs internationaux. Les obligations vertes sont des obligations portant intérêt dont les fonds levés dans le cadre de l'émission sont investis afin de financer ou de refinancer des projets nouveaux ou existants dans les domaines de la protection de l'environnement, de la nature ou du climat. Elles soutiennent la transition vers une économie neutre en carbone. Le Fonds peut également investir dans des obligations durables (« Sustainability Bonds »), dont les fonds levés dans le cadre de l'émission permettent de financer ou de refinancer une combinaison de projets verts et sociaux. Les obligations durables ayant comme objectif principal le financement de projets verts sont privilégiées. L'émetteur des obligations doit en outre afficher une notation minimum de B-/B3. Une couverture permanente contre les risques de change est recherchée.

Sont classées parmi les obligations vertes les obligations qui se conforment au règlement (UE) 2023/2631 sur les obligations vertes européennes ou qui peuvent être considérées comme des obligations vertes parce que le projet financé ne poursuit aucune des activités visées à la Section 12(1), points a), b) et d) à g) du règlement délégué ((UE) 2020/1818) sur les normes minimales pour les indices de référence « transition climatique » de l'UE et les indices de référence « accord de Paris » de l'UE (« exclusions fondées sur les indices de référence « accord de Paris » ») et ne dégage aucun des revenus qui y sont mentionnés et qui ne sont pas émises par des émetteurs contrevenant aux principes du Pacte mondial des Nations Unies ou aux principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales ou qui ne peuvent être acquises en raison de la politique d'exclusion de la Société concernant les obligations vertes ou durables. En outre, les analyses du fournisseur Bloomberg, qui applique les principes des obligations vertes de l'International Capital Market Association (ICMA), sont utilisées. Ces derniers visent à favoriser l'intégrité sur le marché obligataire via des lignes directrices sur la transparence, la divulgation et l'établissement de rapport sur les informations fournies par les émetteurs. Dans ce cadre, l'utilisation et la gestion du produit de l'émission, le processus d'évaluation et de sélection des projets et l'établissement de rapports sont analysés.

Le Fonds applique les exclusions générales décrites dans la politique d'exclusion de la Société, disponible sur le site « am.oddo-bhf.com ». Cette politique d'exclusion porte notamment sur le charbon, le tabac et les armes non conventionnelles. De plus, les exclusions fondées sur les indices de référence « accord de Paris » sont appliquées. Une approche par transparence peut être appliquée aux obligations vertes. Par ailleurs, les titres souverains affichant un score insuffisant selon les critères de l'indice Freedom House seront exclus des investissements (directs) du Fonds. La notation ESG des titres qui doivent être intégrés au Fonds est prise en compte. Au moins 90 % des actifs (hors dépôts bancaires) en portefeuille – en tenant compte de la pondération des différents actifs – disposent d'une notation ESG. Les fonds cibles disposant d'une notation ESG au niveau du Fonds sont également pris en compte.

L'objectif d'un investissement dans le fonds ODDO BHF Green Bond est de surperformer l'indice Bloomberg MSCI Euro Green Bond TR**, tout en contribuant positivement à la protection climatique et environnementale.

Le Fonds relève de l'article 9 du règlement SFDR***.

Le dépositaire de ce fonds est « The Bank of New York Mellon SA/NV, Asset Servicing, Succursale de Francfort-sur-le-Main ».

D'autres informations pratiques en français sur le Fonds ainsi que le prospectus de vente, les conditions d'investissement, les rapports annuels et semestriels et les prix d'émission et de rachat actuels sont disponibles gratuitement sur notre site Internet « am.oddo-bhf.com ».

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Ce Fonds est destiné à tous les investisseurs dont l'objectif est de se constituer ou de maximiser un capital. Les investisseurs doivent être capables de tolérer des fluctuations de valeurs et des pertes significatives. Rien ne peut garantir qu'ils récupéreront le montant investi à l'origine. Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de cinq ans. L'évaluation de la Société ne représente pas un conseil d'investissement. Son objectif est de donner aux investisseurs une indication initiale leur permettant de déterminer si le Fonds est adapté à leur situation, en tenant compte de leur niveau d'expérience, de leur appétit pour le risque et de leur horizon d'investissement.

ASSURANCE : AVANTAGES ET COUTS

Les coûts d'assurance ne sont pas pris en considération dans les calculs.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?



L'indicateur de risque est basé sur l'hypothèse que vous conserviez le produit 5 années. Le risque réel peut être nettement différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

ODDO BHF Green Bond CN-EUR

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques importants ci-dessous ne sont pas pleinement pris en compte dans l'indicateur de risque :
Des conditions de marché inhabituelles ou des événements imprévisibles de grande ampleur peuvent accentuer les risques auxquels ce fonds est exposé et accroître d'autres risques, tels que les risques de contrepartie, les risques de liquidité et les risques opérationnels.

Une description détaillée de l'ensemble des risques figure dans le prospectus du Fonds à la section « Informations sur les risques ». Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'investissement : 10.000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7.270 €	6.560 €
	Rendement annuel moyen	-27,3 %	-8,1 %
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7.720 €	8.240 €
	Rendement annuel moyen	-22,8 %	-3,8 %
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9.790 €	8.670 €
	Rendement annuel moyen	-2,1 %	-2,8 %
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	11.080 €	10.460 €
	Rendement annuel moyen	10,8 %	0,9 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre août 2019 et août 2024. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre décembre 2017 et décembre 2022. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre novembre 2016 et novembre 2021.

QUE SE PASSE-T-IL SI LA SOCIETE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Un défaut de la Société n'aura pas d'incidence directe sur les versements, car la législation prévoit qu'en cas d'insolvabilité de la Société, le Fonds ne sera pas inclus dans la masse de l'insolvabilité, mais demeurera une entité distincte.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COUTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

— qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que le produit évoluerait de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
— que 10.000 EUR sont investis.

Scénarios

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	380 €	662 €
Incidence des coûts annuels*	3,8 %	1,4 %

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -1,4 % avant déduction des coûts et de -2,8 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

ODDO BHF Green Bond CN-EUR

COMPOSITION DES COUTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez. Cela comprend des coûts de distribution. Il s'agit du montant que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	300 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,70 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	68 €
Coûts de transaction	0,12 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	12 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'est prélevée.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit convient aux investissements à long terme. Les parts du Fonds peuvent en principe être rachetées. La Société peut suspendre l'émission et le rachat de parts dans des circonstances exceptionnelles, lorsque cela apparaît nécessaire au regard des intérêts des investisseurs. Aux fins de la gestion des risques de liquidité, la Société peut limiter le rachat de parts si les demandes de rachat des investisseurs atteignent un seuil préalablement fixé à partir duquel les demandes de rachat ne peuvent plus être exécutées dans l'intérêt de l'ensemble des investisseurs. La Société peut recourir à des procédures telles que le Swing Pricing, grâce auxquelles les coûts découlant des émissions et/ou des rachats (p. ex. les frais de transaction) sont répartis de manière équitable entre les investisseurs et qui permettent ainsi de réduire le risque de dilution pour les investisseurs restants au sein du Fonds. De plus amples informations à ce sujet sont fournies dans le Prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Les réclamations peuvent être adressées à ODDO BHF Asset Management GmbH, Kundenservice, Herzogstraße 15, 40217 Düsseldorf ; kundenservice@oddo-bhf.com. Les réclamations concernant la personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit ou qui le vend peuvent être adressées directement à cette personne.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le Fonds est soumis à la législation allemande en matière de fiscalité des investissements, ce qui peut avoir une incidence sur le régime d'imposition des revenus que vous percevez du Fonds. En fonction de votre situation personnelle, d'autres réglementations fiscales peuvent par ailleurs s'appliquer. En cas de doute, consultez votre conseiller fiscal.

Des informations sur la performance au cours des 10 dernières années figurent sur notre site Internet « am.oddo-bhf.com ». Si la catégorie de parts a été lancée il y a moins de 10 ans, la performance présentée est celle enregistrée au cours des années civiles complètes écoulées depuis le lancement. Une mise à jour mensuelle des calculs des scénarios de performance passée est disponible sur le site « am.oddo-bhf.com ». De plus amples informations sur l'objectif d'investissement durable du Fonds figurent dans l'annexe du Prospectus dudit Fonds.

Des précisions sur la politique de rémunération actuelle de la société sont disponibles sur Internet à l'adresse am.oddo-bhf.com. Elle inclut une description des méthodes utilisées pour calculer la rémunération et les bénéfices versés à des groupes d'employés spécifiques, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et bénéfices, ainsi que des informations sur l'intégration de la gestion des risques de durabilité dans la rémunération. Une version papier peut être fournie gratuitement par la Société sur demande.

La responsabilité de la Société ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

** Bloomberg MSCI Euro Green Bond TR est une marque enregistrée de Bloomberg Index Services Limited.
*** Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers